

DATE DE CONVOCATION : 20 Mars 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - K. GAI - C. BONNEAU - G. MICHELY - E. GARNIER - N. ARILLA - S. HIBON-MINET - P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - C. MESLIER - S. LABROUSSE - M.H. AUBINEAU - F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : - M. THINON-CLERC donne pouvoir à G. MIGNON - J.P. SIMON donne pouvoir à P. FRÉON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI - C. MECHAIN donne pouvoir à C. MESLIER

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : - M. THINON-CLERC - J.P. SIMON - M.A. CHEVALIER - P. ORMÈCHE - E. RAMBEAU - K. PERROIS - C. MECHAIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VILLEGER

OBJET : BUDGET « CŒUR DE PAYS » - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2018,
VU la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2018,
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 19 mars 2019, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe « Cœur de Pays » comme suit :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice (a):	37 933,27 €
Résultat antérieur reporté (b) :	45 883,41 €
Résultat de fonctionnement à affecter (a+b) :	83 816,68 €

Investissement

Résultat de l'exercice (c) :	36 632,72 €
Résultat antérieur reporté (d) :	- 48 828,36 €
Résultat d'investissement (c+d) :	- 12 195,64 €
Restes à réaliser (e) :	- 4 180,34 €
Besoin de financement d'investissement (c+d+e) :	16 375,98 €

Affectation

Affectation en réserves en investissement (R 1068) :	16 375,98 €
Report en fonctionnement (R 002) :	67 440,70 €
Déficit reporté en investissement (D 001) :	12 195,64 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 21 VOIX POUR**, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE